

VILLE DE BELFORT

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Objet de la délibération

SEANCE DU JEUDI 7 DÉCEMBRE 2023

N° 2023-151

Adoption du Budget
Primitif 2024 de la Ville de
Belfort, des budgets
annexes du CFA et du
lotissement secteur
Dorey

Le 7 décembre 2023, à 19h00, les membres du conseil municipal, dont le nombre en exercice est de 43, régulièrement convoqués, se sont réunis salle Olivier Barillot, située au 1er étage de l'annexe de l'Hôtel de Ville et du Grand Belfort Communauté d'Agglomération, rue Frédéric Auguste Bartholdi à Belfort, sous la présidence de M. Damien MESLOT, Maire.

Etaient présents :

M. Damien MESLOT, M. Sébastien VIVOT, Mme Florence BESANCENOT, M. Yves VOLA, Mme Delphine MENTRÉ, Mme Marie-Hélène IVOL, M. Tony KNEIP, Mme Evelyne CALOPRISCO, M. Jean Marie HERZOG, Mme Corinne CASTALDI, M. Pierre-Jérôme COLLARD, M. Nikola JELICIC, Mme Nathalie BOUDEVIN, Mme Christiane EINHORN, Mme Claude JOLY, Mme Marie-Thérèse ROBERT, Mme Charlène AUTHIER, Mme Marie STABILE, M. Samuel DEHMECHE, Mme Parvin CERF, M. Joseph ILLANA, Mme Marianne DORIAN, M. David DIMEY, M. Romuald ROICOMTE, Mme Dominique CHIPEAUX, M. Philippe LEGROS, M. René SCHMITT, Mme Annie BAULAY, Mme Samia JABER, M. Bastien FAUDOT.

Etaient absents :

M. Bouabdallah KIOUAS - mandataire : M. Sébastien VIVOT
Mme Rachel HORLACHER - mandataire : Mme Corinne CASTALDI
Mme Latifa GILLIOTTE - mandataire : Mme Christiane EINHORN
Mme Loubna KETFI-CHARIF - mandataire : Mme Marie STABILE
M. Loïc LAVAILL - mandataire : M. Tony KNEIP
M. Alain PICARD - mandataire : Mme Evelyne CALOPRISCO
M. Brice MICHEL - mandataire : Mme Marie-Hélène IVOL
M. François BORON - mandataire : M. Damien MESLOT
Mme Mathilde REGNAUD - mandataire : Mme Annie BAULAY
M. Florian CHAUCHE - mandataire : M. René SCHMITT
Mme Jacqueline GUIOT - mandataire : Mme Samia JABER

(application de l'Article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Mme Marie-José FLEURY
M. Christophe GRUDLER

Secrétaire de séance : Madame Claude JOLY



La séance est ouverte à 19h00 et levée à 22h47.



DELIBERATION N° 2023-151

de M. Sébastien VIVOT

1er Adjoint chargé des finances, de la prospective économique et
du mécénat

Direction des Finances

Références : SV/JS/RB/CN/VB

Code matière : 7.1

Objet : Adoption du Budget Primitif 2024 de la Ville de Belfort, des budgets annexes du CFA et du lotissement secteur Dorey

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le budget primitif 2024 de la ville de Belfort composé du budget principal, du budget annexe du CFA municipal et du budget annexe du lotissement Secteur Dorey.

Le budget primitif prévoit les autorisations budgétaires en dépenses et en recettes. Chaque section, fonctionnement et investissement, doit être équilibrée.

Il fait suite au débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu lors du Conseil Municipal du 18 octobre 2023. La délibération 2023-105 prend acte de la tenue de ce débat.

Le budget primitif sera voté selon la nomenclature budgétaire et comptable M57 pour le budget principal, celui des budgets annexe du CFA et du lotissement Secteur Dorey.

L'annexe au présent rapport synthétise les propositions d'ouvertures de crédits figurant dans la maquette budgétaire.

Elle présente également l'attribution des subventions aux associations détaillées ci-après et figurant dans la maquette.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

DECIDE

d'adopter le budget primitif 2024 de la ville de Belfort, du budget annexe du CFA municipal et du budget annexe du lotissement Secteur Dorey,

de voter les crédits par nature et pour chaque section au niveau du chapitre,

d'approuver la répartition des crédits de subventions dont la liste est annexée au document budgétaire et d'autoriser M. le Maire, ou son représentant à signer les conventions d'objectifs et de moyens avec les associations et organismes, en fonction des seuils réglementaires et des modalités de versement,

d'autoriser M. le Maire à verser, les aides aux permis aux apprentis du CFA,

d'autoriser M. le Maire à verser les aides aux sportifs de haut niveau dans la limite d'une enveloppe de 100.000 € (cent mille euros) conformément aux délibérations cadres en vigueur. La liste des bénéficiaires sera jointe au compte administratif 2024,

d'autoriser le versement des cotisations et participations aux organismes auxquels la ville est adhérente, selon les montant arrêtés par leurs organes délibérants,

d'autoriser le versement d'une participation de 350 000€ (trois cent cinquante mille euros) au SIFOU pour le financement de la nouvelle fourrière,

d'autoriser M. le Maire, conformément à la nomenclature M57, à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section, hors dépenses de personnel.

de procéder à un vote distinct pour les associations qui comptent un membre du Conseil Municipal, soit au sein de leur Conseil d'Administration, soit en qualité de salarié ainsi :

- M. François BORON ne prend pas part au vote pour le Comité des Fêtes.
- M. Philippe LEGROS ne prend pas part au vote pour le Comité des Fêtes.
- Mme Dominique CHIPEAUX ne prend pas part au vote pour le Comité des Fêtes.
- Mme Marianne DORIAN ne prend pas part au vote pour l'association OÏKOS.
- Mme Marie STABILE ne prend pas part au vote pour l'association OÏKOS.
- M. Samuel DEHMECHE ne prend pas part au vote pour l'association OÏKOS.
- M. Loïc LAVAILL ne prend pas part au vote pour l'ASMB Judo et la société de Tir de la Miotte.
- Mme Marie-Thérèse ROBERT ne prend pas part au vote pour l'association Solidarité Burkina.

Pour	26	
Contre	0	
Suffrages exprimés	26	
Abstentions	0	
Ne prend pas part au vote	15	Mme Marie-Thérèse ROBERT, M. Loïc LAVAILL, Mme Marie STABILE, M. Samuel DEHMECHE, Mme Marianne DORIAN, M. François BORON, Mme Dominique CHIPEAUX, M. Philippe LEGROS, Mme Mathilde REGNAUD, M. René SCHMITT, M. Florian CHAUCHE, Mme Annie BAULAY, Mme Samia JABER, M. Bastien FAUDOT, Mme Jacqueline GUIOT

Ainsi délibéré en l'Hôtel de Ville de Belfort et du Grand Belfort Communauté d'Agglomération, le 7 décembre 2023 ladite délibération ayant été affichée, par extrait, conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Pour extrait conforme
Le Maire de Belfort
et par délégation
Le Directeur Général des services,



Jérôme SAINTIGNY

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant la juridiction administrative dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage

Affiché le : 12 décembre 2023
Date de télétransmission : 12 décembre 2023
Identifiant de télétransmission : 090-219000106-20231207-lmc124129-BF-1-1

LE BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE DE BELFORT

1. La section de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement proposées s'élèvent à 68 718 400 €, en augmentation de + 472 k€ par rapport au budget 2023, soit + 0,69 %.

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 79 056 824 € en progression de + 1,4 M€, soit + 1,92 %.

Balance des opérations réelles de la section de fonctionnement

	BP 2023	BP 2024	Evolution	
			en valeur	en %
011 Charges à caractère général	20 176 265,00	18 137 264,00	-2 039 001,00	-10,11%
012 Charges de personnel	37 580 000,00	39 990 000,00	2 410 000,00	6,41%
014 Atténuation de produits	94 100,00	95 400,00	1 300,00	1,38%
65 Autres charges de gestion courante	8 765 481,00	8 705 736,00	-59 745,00	-0,68%
Dépenses de gestion courante	66 615 846,00	66 928 400,00	312 554,00	0,47%
66 Charges financières	1 560 000,00	1 720 000,00	160 000,00	10,26%
67 Charges exceptionnelles	70 000,00	70 000,00	0,00	0,00%
Dépenses réelles de fonctionnement	68 245 846,00	68 718 400,00	472 554,00	0,69%
013 Atténuations de charges	162 000,00	165 000,00	3 000,00	1,85%
70 Produits des services, du domaine et des ventes diverses	6 228 864,00	6 370 480,00	141 616,00	2,27%
73 Impôts et taxes	16 834 226,00	17 002 983,00	168 757,00	1,00%
731 Fiscalité locale	30 996 000,00	31 784 243,00	788 243,00	2,54%
74 Dotations, subventions et participations	22 943 254,00	23 294 638,00	351 384,00	1,53%
75 Autres produits de gestion courante	397 095,00	431 480,00	34 385,00	8,66%
Recettes de gestion courante	77 561 439,00	79 048 824,00	1 487 385,00	1,92%
76 Produits financiers	8 000,00	8 000,00	0,00	0,00%
77 Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	
Recettes réelles de fonctionnement	77 569 439,00	79 056 824,00	1 487 385,00	1,92%
Epargne brute	9 323 593,00	10 338 424,00	1 014 831,00	10,88%
Amortissement du capital de la dette	7 100 000,00	6 850 000,00	-250 000,00	-3,52%
Epargne nette	2 223 593,00	3 488 424,00	1 264 831,00	56,88%

L'épargne brute augmente de + 1 M€ par rapport au budget précédent, en raison notamment d'une baisse des dépenses d'énergie (- 1,7 M€) et d'une rationalisation des autres dépenses de fonctionnement.

L'épargne nette est également en augmentation + 1,2 M€, en raison également de la baisse de la charge de la dette.

A. Les recettes réelles de fonctionnement : 79,06 M€

Les recettes réelles de fonctionnement sont évaluées à 79,06 M€ en 2024. Elles progressent de + 1,48 M€ par rapport au budget primitif 2023, soit + 1,92 %.

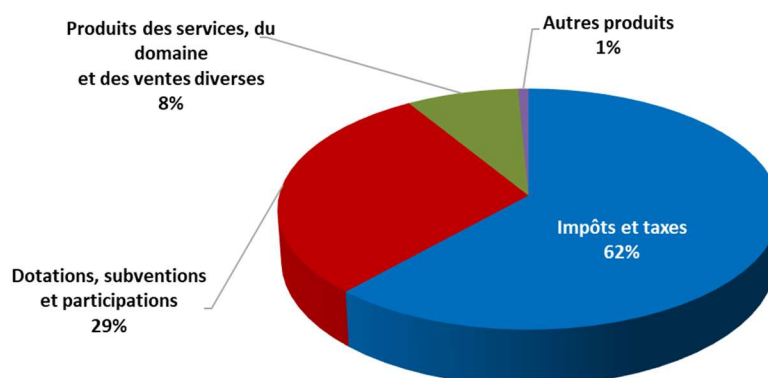
Les recettes issues des produits des services, du domaine et des ventes diverses (chapitre 70)

Ces recettes s'élèvent à 6,4 M€ en augmentation de + 141 k€ par rapport au budget 2023, soit + 2,27 % :

- Augmentation prévisionnelle des recettes liées aux produits des activités annexes (abonnements, ouvrages, encarts publicitaires...) pour + 68 K€.
- Hausse des redevances d'occupation du domaine public pour + 65 K€.
- Augmentation des droits d'entrées des services culturels (musées, bibliothèques, danse) pour + 29 K€.
- Ces augmentations sont atténuées par une baisse prévisionnelle des recettes de stationnement (- 25 K€).

	BP 2023	BP 2024	Evolution	
			en valeur	en %
013 Attenuations de charges	162 000,00	165 000,00	3 000,00	1,85%
70 Produits des services, du domaine et des ventes diverses	6 228 864,00	6 370 480,00	141 616,00	2,27%
73 Impôts et taxes	16 834 226,00	17 002 983,00	168 757,00	1,00%
731 Fiscalité locale	30 996 000,00	31 784 243,00	788 243,00	2,54%
74 Dotations, subventions et participations	22 943 254,00	23 294 638,00	351 384,00	1,53%
75 Autres produits de gestion courante	397 095,00	431 480,00	34 385,00	8,66%
Recettes de gestion courante	77 561 439,00	79 048 824,00	1 487 385,00	1,92%
76 Produits financiers	8 000,00	8 000,00	0,00	0,00%
77 Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	
Recettes réelles de fonctionnement	77 569 439,00	79 056 824,00	1 487 385,00	1,92%

Répartition des recettes réelles de fonctionnement 2024



Les recettes fiscales (chapitre 73 et 731)

Ces recettes sont estimées pour un montant de 48,79 M€, soit 62 % des recettes de fonctionnement.

L'évolution des recettes de ce chapitre budgétaire repose notamment sur la progression des produits des impôts locaux directs (+ 941 k€).

Cette hausse est basée sur une révision des bases locatives par l'Etat à hauteur de + 4,2 %.

- Pour la taxe d'habitation :

La Ville de Belfort continue de percevoir uniquement la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et la taxe d'habitation sur les locaux vacants pour un montant prévisionnel de 868 K€.

- Pour la taxe foncière :

La recette perçue au titre de la taxe sur le foncier bâti et non bâti est évaluée à 28,3 M€.

- Un ajustement des attributions de compensation qui correspond aux charges transférées dans le cadre de la restitution du stade Roger Serzian à la Ville de Belfort pour + 170 K€.
- Un ajustement de - 100 K€ du produit de la taxe additionnelle aux droits de mutation au regard de l'incertitude pesant sur le marché de l'immobilier.
- Une baisse des recettes prévisionnelles des droits de place des marchés de – 63 K€ suite à la rénovation en cours du marché des Vosges.

Détail des recettes fiscales (chapitre 73) votées lors du Budget Primitif en €

		BP 2023	BP 2024	Evolution	
				En valeur	En %
73111	Taxes fonciere et d'habitation	28 733 000	29 674 243	941 243	3,28%
Total impôts ménages		28 733 000	29 674 243	941 243	3,28%

		BP 2023	BP 2024	Evolution	
				En valeur	En %
73211	Attribution de compensation	16 567 150	16 735 907	168 757	1,02%
73221	FNGIR	267 076	267 076		0,00%
Total fiscalité directe		16 834 226	17 002 983	168 757	1,00%

		BP 2023	BP 2024	Evolution	
				En valeur	En %
73154	Droits de place	503 000	440 000	-63 000	-12,52%
73141	Taxe sur l'électricité	660 000	670 000	10 000	1,52%
73123	Taxe addit. aux droits de mutation	1 100 000	1 000 000	-100 000	-9,09%
Total fiscalité indirecte		2 263 000	2 110 000	-153 000	-6,76%

Total chapitre 73		47 830 226	48 787 226	957 000	2,00%
--------------------------	--	-------------------	-------------------	----------------	--------------

Les dotations, subventions et participations (chapitre 74) :

Ces recettes sont inscrites pour une somme prévisionnelle de 23,29 M€. Elles représentent près de 30 % des recettes réelles de fonctionnement et sont en progression de + 351 K€ :

- Augmentation globale de l'enveloppe DGF (+ 206 K€) portée uniquement par la dotation de solidarité urbaine (+ 320 K€).
- Augmentation prévisionnelle des allocations compensatrices de fiscalité en ajustement des effets de la réforme fiscale dans le prolongement de la révision des bases locatives (+ 120 K€).
- Baisse de la Dotation Politique de la Ville à - 288 K€ compte tenu des versements déjà opérés au titre de la DPV sur 2023.
- Augmentation prévisionnelle des participations versées par la Caisse d'Allocations Familiales suite au passage à la convention territoriale globale et à l'ajustement des contrats en cours lié au plan de rebond et pour les quartiers politique de la ville : + 88 K €.
- Une subvention reversée par le CCAS de 143 K€ au titre de la cité éducative.

Détail des recettes de dotation (chapitre 74) votées lors du Budget Primitif en €

		BP 2023	BP 2024	Evolution	
				En valeur	En %
74111	Dotation forfaitaire	6 900 000	6 810 000	-90 000	-1,30%
741123	Dotation de solidarité urbaine	8 880 000	9 200 000	320 000	3,60%
741127	Dotation nationale de péréquation	260 000	234 000	-26 000	-10,00%
74611	Dotation générale de décentralisation	80 000	82 100	2 100	2,63%
	Enveloppe normée - hors compensations	16 120 000	16 326 100	206 100	1,28%

		BP 2023	BP 2024	Evolution	
				En valeur	En %
7482	Compensation perte de taxe additionnelle sur droits de mutation	2 000	2 000	0	0,00%
748312	Dotation compensation réforme de la taxe professionnelle	70 000	75 424	5 424	7,75%
74836	Attribution fonds départemental de péréquation de la TP	389 000	389 000	0	0,00%
74833	Etat - Compensation exonération des taxes foncières	2 025 000	2 145 144	120 144	5,93%
	Allocations compensatrices	2 486 000	2 611 568	125 568	5,05%

		BP 2023	BP 2024	Evolution	
				En valeur	En %
744	FCTVA	22 088	100 000	77 912	352,73%
74711	Emplois jeunes	15 000	15 000	0	0,00%
74718	Participations autres	303 670	209 070	-94 600	-31,15%
7472	Subventions participations Région	84 200	79 500	-4 700	-5,58%
7473	Subventions participations Département	50 800	51 000	200	0,39%
74741	Communes membres	13 000	38 400	25 400	195,38%
74748	Participations communes	26 000	5 500	-20 500	-78,85%
74751	Participations GFP de rattachement	50 000	87 600	37 600	75,20%
74758	Autres groupements	1 800	0	-1 800	-100,00%
7478222	Participation CAF	2 868 359	2 956 280	87 921	3,07%
7478228	Participation autres personnes privées	20 000	25 000	5 000	25,00%
74784	Participation CCAS et caisses des écoles	0	142 800	142 800	
747888	Autres participations	152 000	180 000	28 000	18,42%
748372	Dotation Politique de la Ville	683 547	395 920	-287 627	-42,08%
7484	Dotation recensement	9 000	9 000	0	0,00%
7485	Titres sécurisés	36 390	60 500	24 110	66,25%
74888	Autres attributions et participations	1 400	1 400	0	0,00%
	Subventions	4 337 254	4 356 970	19 716	0,45%
	Total chapitre 74	22 943 254	23 294 638	351 384	1,53%

Les atténuations de charges (chapitre 013) :

Les remboursements des charges relatives aux mises à disposition de personnel restent stables et sont estimées à 165 K€.

B. Les dépenses réelles de fonctionnement : 68,71 M€

Les dépenses réelles de fonctionnement sont estimées à 68,71 M€ en 2024. Elles augmentent de + 472 K€ soit + 0,69 %.

	BP 2023	BP 2024	Evolution	
			en valeur	en %
011 Charges à caractère général	20 176 265,00	18 137 264,00	-2 039 001,00	-10,11%
012 Charges de personnel	37 580 000,00	39 990 000,00	2 410 000,00	6,41%
014 Atténuation de produits	94 100,00	95 400,00	1 300,00	1,38%
65 Autres charges de gestion courante	8 765 481,00	8 705 736,00	-59 745,00	-0,68%
Dépenses de gestion courante	66 615 846,00	66 928 400,00	312 554,00	0,47%
66 Charges financières	1 560 000,00	1 720 000,00	160 000,00	10,26%
67 Charges exceptionnelles	70 000,00	70 000,00	0,00	0,00%
022 Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	
Dépenses réelles de fonctionnement	68 245 846,00	68 718 400,00	472 554,00	0,69%

Les charges à caractère général (chapitre 011) diminuent de – 2,03 M€ soit une baisse de - 10,11 %.

Les principales évolutions proviennent de :

- Les dépenses liées aux fluides et énergie: - 1,7 M€. Cette baisse résulte de la forte volatilité du marché de l'énergie et qui était à son maximum sur 2022 lors de la précédente construction budgétaire, mais aussi grâce aux mesures prises par la Ville de Belfort visant à diminuer sa consommation.
- La non reconduction des dépenses exceptionnelles liées au Tour de France (- 200 K€).
- Les autres charges de gestion courante sont maintenues au niveau des inscriptions du Budget Primitif 2023, ajustées des effets inflationnistes.

Les charges de personnel (chapitre 012) :

Ces dépenses sont en augmentation de + 2,41 M€. Avec un total de près de 40 M€, elles constituent le principal poste de dépenses réelles de fonctionnement de la Ville (58%).

Les principales évolutions sont portées par les mesures nationales annoncées :

- Attribution de 5 points indiciaires à chaque échelon au 1er janvier 2024.
- Prévision d'augmentation d'un point du taux de cotisation des employeurs de la CNRACL au 1er janvier 2024, pour atteindre 31,65% contre 30,65% actuellement.
- Poursuite des mesures nationales prises au cours de l'année 2023 : revalorisation de la valeur du point d'indice, revalorisation de certaines catégories, revalorisation des bas salaires pour tenir compte de l'évolution du SMIC...).

- Éléments récurrents qui affectent la masse salariale : GVT, avancements de grade et promotions internes, augmentations individuelles d'IFSE et attributions de CIA, nécessaires pour maintenir l'attractivité de la collectivité, et les créations de poste nécessaires à l'évolution des missions et de l'organisation.

Les charges de gestion (chapitre 65) :

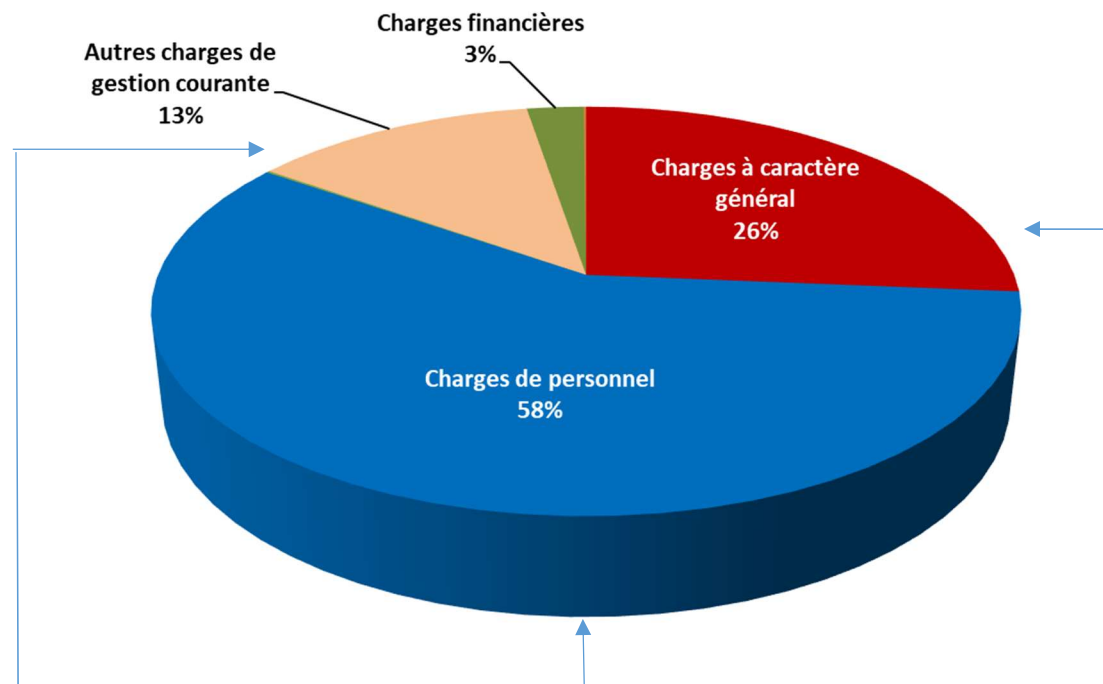
Ce poste recouvre principalement les subventions et les participations versées. Il diminue de - 60 K€ (- 0,68 %) pour atteindre 8,7 M€.

Les principales évolutions sont :

- Une progression de la participation au SMGPAP : + 71 K€.
- Subventions versées aux associations : - 126 K€.
- Un ajustement de la participation au Syndicat Intercommunal de la Fourrière (SIFOU) : - 46 K€.

La participation au CCAS reste stable à 2,16 M€.

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement 2024



BP 2024 = 8.705.736 €

En diminution de - 60 K€ par rapport à 2023.

Principales évolutions :

+ 71 K€ : SMGPAP (carburant, entretien des véhicules)

- 46 K€ : Participation au SIFOU

Stabilité de la participation au CCAS

BP 2024 = 39.990.000 €

En augmentation de + 2,41 M€ par rapport à 2023.

Ajustements :

- Poursuite des mesures nationales 2023

- Attribution de 5 points indiciaires à chaque échelon au 1er janvier 2024

- Augmentation d'un point du taux de cotisation des employeurs de la CNRACL au 1er janvier 2024.

BP 2024 = 18.137.264 €

En diminution de - 2,04 M€ par rapport à 2023.

Principales évolutions :

- 1,7 M€ : Fluides

- 200 K€ : Tour de France

Maintien des dépenses à caractère général au niveau du BP 2023

Les subventions de fonctionnement et d'équipement proposées.

En 2024, il est prévu de verser 3,4 M€ aux associations en subvention directe.

Des aides en nature (prêt de locaux, prestations des services techniques...), complètent les soutiens financiers.

Un soutien financier pour permettre la réalisation de projets d'équipements est également maintenu. Ces sommes sont inscrites au chapitre 204 en section d'investissement.

En 2024, l'enveloppe d'investissement proposée est de 331.800 €.

Le détail des subventions proposées figure ci-dessous.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS				
Nom de l'Association	Montant proposé au BP 2024			Objet de la subvention
	Subvention de fonctionnement	Projets et manifestations	Investissement	
AD PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU TB	4 600,00 €			
ADAPEI	800,00 €			
ADEVAM-FC	2 000,00 €			
A FLEUR DE PLUME		1 000,00 €		Organisation d'un concours d'écriture
AGIR ENSEMBLE POUR NOTRE SANTE AEPNS	25 000,00 €			
AIDE FAMILIALE POPULAIRE	1 500,00 €			
AIDES	1 000,00 €			
AMICALE CNL DES LOCATAIRES RUE ALLENDE	100,00 €			
AMICALE DES RETRAITES VILLE DE BELFORT ET GBCA	11 500,00 €			
AMICALE MIOTTE BRISACH	5 700,00 €			
AMICALE MUTUELLE DE LA PEPINIERE	1 000,00 €			
AMIS DE L'ORGUE ET DE LA MUSIQUE	8 000,00 €			
APF FRANCE HANDICAP	2 000,00 €			
AQUA AMPHIBIA 90	2 000,00 €			
AS BELFORT SUD	30 000,00 €	5 000,00 €		L'inclusion par le sport
AS BOXING CLUB BELFORT GLACIS	1 000,00 €			
AS COLLEGE SIGNORET	200,00 €			
AS FOOTBALL CLUB DE BELFORT	15 000,00 €		5 000,00 €	Achat d'un minibus
ASM BELFORT BASKET	7 000,00 €			
ASM BELFORT BOULES LYONNAISES	2 500,00 €			
ASM BELFORT DANSE ET BALLET SUR GLACE	5 500,00 €	1 000,00 €		Participation à la Nation's Cup
ASM BELFORT FOOTBALL CLUB	180 000,00 €		5 000,00 €	Achat d'un minibus
ASM BELFORT TENNIS DE TABLE	7 700,00 €			
ASM BELFORT JUDO	45 000,00 €	2 500,00 €		Promotion du judo féminin et organisation tournoi
ASM BELFORT NATATION			5 000,00 €	Achat d'un minibus
ASM BELFORT PATINAGE VITESSE	3 000,00 €	1 000,00 €	2 000,00 €	Achat matériel de protection Organisation Trophée Grand Lion
ASM BELFORT TENNIS	34 000,00 €	25 000,00 €	50 000,00 €	Rénovation de 2 courts Développement Belfort Tennis Performance Organisation tournoi Open du Lion
ASM BELFORT VOLLEY BALL	24 000,00 €		5 000,00 €	Matériel sportif, matériel bureautique, logiciels d'aide à l'entraînement, véhicule
ASMB KARATE DO	3 200,00 €			
ASMB PETANQUE	3 500,00 €			
ASMB TIR	1 300,00 €		1 000,00 €	Carabines, pistolets à air et équipements de tir
ASSOCIATION BELFORTAINE DE VOL MOTEUR		1 000,00 €		Tour Aérien
ASSOCIATION BELFORTAINE PROTECTION DE LA NATURE	300,00 €			
ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREE BELFORTAINE ACCA	700,00 €			
ASSOCIATION DE PARENTS D'ENFANTS DEFICIENTS AUDITIFS APEDA	800,00 €			
ASSOCIATION DES ACCIDENTES DE LA VIE FNATH	3 000,00 €			
ASSOCIATION DES COMMERCANTS ET ARTISANS DE LA VILLE DE BELFORT	1 000,00 €	44 000,00 €		Divers projets et droits place braderie
ASSOCIATION DES MEMBRES DE L'ORDRE DES PALMES ACADEMIQUES		300,00 €		Prix et récompenses des concours
ASSOCIATION ECHANGES CULTURELS HEBRON		3 000,00 €		Projets divers
ASSOCIATION ETUDIANTE DE L'UTBM	12 500,00 €			
ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITES	300,00 €			
ASSOCIATION SUBAQUATIQUE BELFORT PLONGEE	1 800,00 €		3 000,00 €	Matériel de plongée
ATOMES	8 500,00 €			
AVENIR CYCLISTE DU TERRITOIRE DE BELFORT	3 500,00 €	11 000,00 €	2 500,00 €	Achat vélos enfants Courses cyclocross Enduro du Lion Tour du Territoire
BADMINTON CLUB BELFORTAIN	2 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	Achat de volants, filets, poteaux, matériel pédagogique, tenue de compétition 24ème tournoi international du Lion
BANQUE ALIMENTAIRE DE FRANCHE COMTE	2 000,00 €			
BASKET CLUB BELFORT	9 000,00 €			
BEIRUT AND BEYOND		25 000,00 €		FIMU
BELFORT AIRE URBAINE HANDBALL BAUHB	112 000,00 €			
BELFORT ASSOCIATION CANOE KAYAK (EX ASMB)	1 000,00 €		7 500,00 €	Achat d'une remorque et d'un dragon boat et Minibus
BELFORT ATHLE	16 000,00 €	1 000,00 €	2 000,00 €	Matériel de lancer de compétition, matériel école d'athlétisme, perches, maillots club Développement meeting
BELFORT AUTO RETRO	800,00 €	3 000,00 €	6 000,00 €	Cantine pour rangement et transport, matériel, remise en état fourgon Belfort Rétro Festival et Fête du Cabriolet
BELFORT ECHECS	60 000,00 €			
BELFORT ESCRIME	15 000,00 €		2 000,00 €	Cuirasses, pantalons, masques
BELFORT GYMNASTIQUE	38 500,00 €	1 500,00 €	7 500,00 €	Kit parkour, enrouleurs, tenues, matériel Championnat de France et galas
BELFORT POL EAU			500,00 €	Matériel de communication et ballons
BELFORT SOCHAUX MONTBELIARD FOOTGOLF CLUB	500,00 €			
BEL'ORTHO		500,00 €		Organisation du 6ème championnat d'orthographe de Franche-Comté
BONUS TRACK		21 000,00 €		Les Mercredi du Château
BRIDGE CLUB BELFORT	1 200,00 €		1 200,00 €	Vidéoprojecteur, écran
BUREAU DES ETUDIANTS TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION	1 500,00 €		1 000,00 €	Achat de matériel
BUREAU DES SPORTS ESTA	300,00 €	3 000,00 €		Organisation Esta Games + Color Run

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS				
Nom de l'Association	Montant proposé au BP 2024			Objet de la subvention
	Subvention de fonctionnement	Projets et manifestations	Investissement	
CADETS DE LA DEFENSE		1 000,00 €		Organisation d'une soirée cabaret au profit des blessés de guerre de l'armée de terre
CAFARNAUM	10 000,00 €			
CENTRE CHOREGRAPHIQUE NATIONAL DE BELFORT FRANCHE COMTE		5 000,00 €		Projet CLEA
CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES CDFIF	10 000,00 €	1 500,00 €		Prévenir les risques de violences amoureuses chez les jeunes
CENTRE REGIONAL D'ART CONTEMPORAIN CRAC	5 500,00 €			
CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT		8 500,00 €		Talents d'artisans et trophées de l'Artisanat
CERAP/PLANETARIUM	2 500,00 €		2 000,00 €	Modernisation des équipements
CINEMAS D'AUJOURD'HUI	36 000,00 €			Mise à disposition Personnel
CLUB AEROSTATIQUE		3 000,00 €		Les Ballons de Belfort
CLUB CYCLISTE BELFORT MIOTTE	800,00 €	1 500,00 €	500,00 €	Matériel de communication Critérium du Ballon 1er Prix de Belfort écoles de vélo
CLUB DE L'ESPERANCE	650,00 €			
CLUB OLYMPIQUE BELFORTAIN DE LUTTE			2 000,00 €	Achat de tapis et reconversion de l'ancienne salle de boxe en salle de lutte
COLLECTIF RESISTANCE ET DEPORTATION	650,00 €			
COMITE D'ANIMATION DES MARCHES DE BELFORT		10 000,00 €		Animations, temps forts
COMITE DEPARTEMENTAL DE LA JEUNESSE EN PLEIN AIR	150,00 €			
COMITE DES FETES	45 000,00 €		5 000,00 €	Achat de matériel divers : vitabri, tables, bancs
COMPAGNIE ADVANCE		5 000,00 €		Création d'un spectacle de danse
COMPAGNIE DE PROFUNDIS	2 000,00 €			
COMPAGNIE DES ARCHERS DU LION	1 500,00 €		1 000,00 €	Changement spots à LED, achat boissellerie
COMPAGNIE ZOCHA	8 000,00 €	1 000,00 €	2 000,00 €	Ecran et émetteurs - récepteurs DMX Soirée des Unes et des Autres
CONFEDERATION SYNDICALE DES FAMILLES	9 000,00 €			
CROIX ROUGE FRANCAISE - DELEGATION DU TERRITOIRE DE BELFORT	1 000,00 €			
CROQUEURS DE POMMES	500,00 €			
CYCLOTOURISTES BELFORTAINS	500,00 €			
DECOUVERTE 3 VALLEES	300,00 €			
DEFIS 90		1 500,00 €		Voyage
ECOCAMPUS	765,00 €			
ECOLE 2EME CHANCE	60 000,00 €			
ECOLE D'ART JACOT AMBA	204 500,00 €		15 000,00 €	Compensation retrait 2 agents mis à disposition au 31/12/2022 Matériel informatique, accessoires numériques audio-vidéo et mobilier pédagogique
ECOLE DE COMBAT DE BELFORT	600,00 €			
ENERGIE EMPLOI	8 500,00 €			
ENSEMBLE VOCAL ARCANES	1 000,00 €	9 000,00 €		Vocalises (Hors Pianos) + Vivaldi
ENTENTE MONTBELIARD BELFORT ASCAP RUGBY	20 000,00 €	10 000,00 €	5 000,00 €	Aménagement club house Création tournoi international
ESCALEN	500,00 €			
FELIS	9 500,00 €		2 500,00 €	Matériel
FOOTBALL CLUB SOCHAUX MONTBELIARD OMNISPORTS ATHLETISME		20 000,00 €		Le LION
FRANCE ALZHEIMER 90	2 500,00 €			
GAIA ENERGIES	6 000,00 €			
GRAND BELFORT HOCKEY CLUB	14 000,00 €		1 000,00 €	Achat d'équipement spécifique équipe féminine
GROUPE ALPIN BELFORTAIN	1 000,00 €			
GYM PLUS	10 000,00 €	2 000,00 €		Animations d'été
INSTITUT POUR LE DEVELOPPEMENT L'EDUCATION LES ECHANGES IDEE	90 000,00 €		5 000,00 €	Renouvellement de l'équipement des salles de cours : vidéoprojecteurs et lecteurs MP3
INTER' ACTIONS	45 000,00 €			
JAZZ AUTOUR DU LION	2 500,00 €	650,00 €		Organisation de 7 concerts
JEUNES SAPEURS POMPIERS BELFORT	600,00 €			
JEUNESSES MUSICALES DE FRANCE	1 000,00 €			
JUDAÏQUES CULTURES	2 000,00 €			
KICHIGAI TAIKO	600,00 €			
LA CANTARELLE	400,00 €			
LA FOURMILIERE	2 000,00 €			
LA MADRILENE	11 700,00 €			Compensation Loyer
LA MAISON DE JEANNE	1 000,00 €			
LA SAISON DES MUSICIENS	3 000,00 €			
LA VIGNE DE LA MIOTTE	1 500,00 €			
LE GOUT DES MOTS	1 000,00 €			
LA RESSOURCERIE	34 000,00 €		20 000,00 €	Cité du réemploi
LE MAILLON SOLIDAIRE	300,00 €			
LE MEDIATOR	400,00 €			
LE POMPON D'OREO	1 500,00 €			
LES AMIS DE LA GENDARMERIE	400,00 €			
LES AMIS DE L'HOPITAL	500,00 €			
LES AMIS DU CHENOIS	1 750,00 €			
LES ARCHERS DE LA SAVOUREUSE	6 000,00 €	6 000,00 €		Accession Division Nationale 1 et incitation à la pratique public souffrant de handicaps
LES BEAUX JEUDIS	800,00 €			
LES DONNEURS DE VOIX	5 500,00 €			Loyer TH - 24 bis Rue G. DEFFERRE
LES FEUX DE LA MIOTTE	300,00 €			
LES JARDINS DU FORT DE LA JUSTICE	400,00 €		10 000,00 €	Travaux de clôture et paysagers
LES PETITS PEUT-ON	15 000,00 €			
LIGUE CONTRE LE CANCER	1 500,00 €	1 000,00 €		Marche Rose
LIGUE DES DROITS DE L'HOMME	500,00 €			
LIVRES 90		8 000,00 €		Salon Auteurs
LOISIRS PLURIEL	15 000,00 €			

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS				
Nom de l'Association	Montant proposé au BP 2024			Objet de la subvention
	Subvention de fonctionnement	Projets et manifestations	Investissement	
MAD MUSIQUE	5 000,00 €			
MAISON DE QUARTIER CENTRE VILLE	70 500,00 €	3 000,00 €		Poste Direction + projet 4 saisons
MAISON DES FEMMES	4 500,00 €			
MISSION LOCALE CAP JEUNES		1 000,00 €		Convention 2021/2025
MONTBELIARD BELFORT ATHLETISME MBA	16 000,00 €	500,00 €	1 000,00 €	Achat de matériel Meeting stade Serzian
NE LES OUBLIONS PAS NELOP	2 000,00 €			
OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS OMS	16 800,00 €	25 000,00 €	1 600,00 €	Alternant Minibus, placard, matériel info et audio visuel, tenues Trophées OMS et Développement de l'activité
OFFICE POUR LES AINES DE BELFORT ET DU TERRITOIRE OPABT	57 200,00 €			
OIKOS	785 221,00 €			Agence Postale Glacis + siège
ORCHESTRE D' HARMONIE	20 000,00 €	10 000,00 €	3 500,00 €	Achat d'une clarinette Concours international de composition
ORPHEE	400,00 €			
PARKOUR BELFORT			1 000,00 €	Matelas de chute, module gym urbaine
PATRIMOINE BELFORTAIN INDUSTRIE INFORMATIQUE	6 000,00 €			
PAVILLON DES SCIENCES	12 000,00 €			
PECHE ET PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE AAPMA	1 000,00 €	1 500,00 €	1 300,00 €	Achat d'un barnum + achat matériel école de pêche
PERMAKIDS	300,00 €			
PLURI ELLES	30 000,00 €			
REGIE DES QUARTIERS DE BELFORT	76 000,00 €	70 000,00 €		Mise en place d'ateliers de bricolage gratuits (RECI Fiscal) Chantiers jeunes
RESEAU EDUCATION SANS FRONTIERE 90	500,00 €			
RESTAURANTS DU COEUR	3 000,00 €	3 000,00 €		Vacances
ROLLER DERBY BELFORT	1 300,00 €			
ROLLER HOCKEY CLUB BELFORT	1 800,00 €		2 000,00 €	Casques avec grille de sécurité et armoires
ROYAL TEAM BELFORT	13 000,00 €		3 700,00 €	Vidéoprojecteur, tv led, écrans plats
SECOURS CATHOLIQUE DELEGATION DE FRANCHE COMTE	4 000,00 €			
SECOURS POPULAIRE FEDERATION DU TERRITOIRE DE BELFORT	4 000,00 €	500,00 €	5 000,00 €	Achat d'un véhicule isotherme + stage pour enfants
SINAPS	500,00 €		3 000,00 €	Achat d'un fauteuil de sport basket fauteuil
SKITTLE CLUB FC BOWLING	3 000,00 €			
SOCIETE BELFORTAINE D' EMULATION	1 500,00 €	2 000,00 €		Bulletin annuel
SOCIETE DE MYCOLOGIE	300,00 €			
SOCIETE DE TIR DE LA MIOTTE	3 700,00 €		2 500,00 €	Renouvellement matériel
SOCIETE FRANCAISE DE LA CROIX BLEUE BELFORT	500,00 €			
SOCIETE SAINT VINCENT DE PAUL	650,00 €			
SOLIDARITE BURKINA	900,00 €			
SOLIDARITE FEMMES	8 000,00 €			Pôle Prévention
SOS AMITIE	1 000,00 €			
SPORTS REUNIS BELFORTAINS	6 000,00 €	2 000,00 €		24h Tir à l'Arc
TAEKWONDO CLUB BELFORTAIN	1 000,00 €		1 000,00 €	Acquisition de plastron électronique
TAEKWONDO CLUB DU LION	400,00 €			
TERRITOIRE D'ARTISTE		1 000,00 €		La Boutique des Créateurs
THEATRE DU PILIER	67 000,00 €	1 000,00 €		Spectacle Belfort au féminin
THEATRE DU ROYAUME D EVETTE	1 550,00 €	1 200,00 €		Le Pas de Côté
TRETEAUX 90	2 000,00 €			
TRI LION BELFORT	15 800,00 €		2 000,00 €	Achat de tenues adaptées
TWIRLING CLUB BELFORTAIN	1 600,00 €			
UNE ROSE UN ESPOIR	2 000,00 €			
UNION DEPARTEMENTALE DES DDEN		1 000,00 €		Ecoles Fleuries
UNION FEDERALE DES CONSOMMATEURS DU TERRITOIRE DE BELFORT - UFC QUE CHOISIR	400,00 €			
UNION NATIONALE DES ANCIENS DEPORTES INTERNES ET FAMILLES DE DISPARUS DU TERRITOIRE DE BELFORT UNADIF 90	250,00 €			
UNION NATIONALE DES COMBATTANTS	250,00 €			
UNION SPORTIVE OMNISPORT DES MUNICIPAUX DE BELFORT	1 800,00 €			
UNION TOURISTIQUE DES AMIS DE LA NATURE	200,00 €		8 000,00 €	Remplacement de la chaudière à gaz par une chaudière à bois au chalet des amis de la nature
VELOXYGENE	370,00 €	1 250,00 €		Opération : Cyclistes brillez
VOLS PASSION			1 000,00 €	Achat d'une enveloppe
TOTAL SUBVENTIONS	2 690 556,00 €	371 400,00 €	216 800,00 €	

Outre les subventions ci-dessus dont l'affectation est proposée lors du vote du budget primitif.

Les enveloppes à affecter proposées ci-après permettent, comme les années précédentes, de financer, en fonction des projets présentés en cours d'exercice, des associations dans la limite des crédits votés. Ces affectations ultérieures, s'agissant des associations, feront l'objet d'un accord préalable du Conseil Municipal.

Récapitulatif

Enveloppes à affecter	Montant proposé au BP 2024	
	Subvention de fonctionnement	Investissement
ENVELOPPES A AFFECTER SECTEUR ASSOCIATIF	272 950,00 €	
ENVELOPPE A AFFECTER BOURSE ATHLETES HAUT NIVEAU	100 000,00 €	
ENVELOPPE A AFFECTER INVESTISSEMENT		5 000,00 €
RAVALEMENT DE FACADES		40 000,00 €
FONDS POUR LA SECURITE DES COMMERCES DE PROXIMITE		10 000,00 €
ACQUISITION VELOS ELECTRIQUES		60 000,00 €
Sous-total Enveloppes à affecter	372 950,00 €	115 000,00 €

2. Dette et charges financières

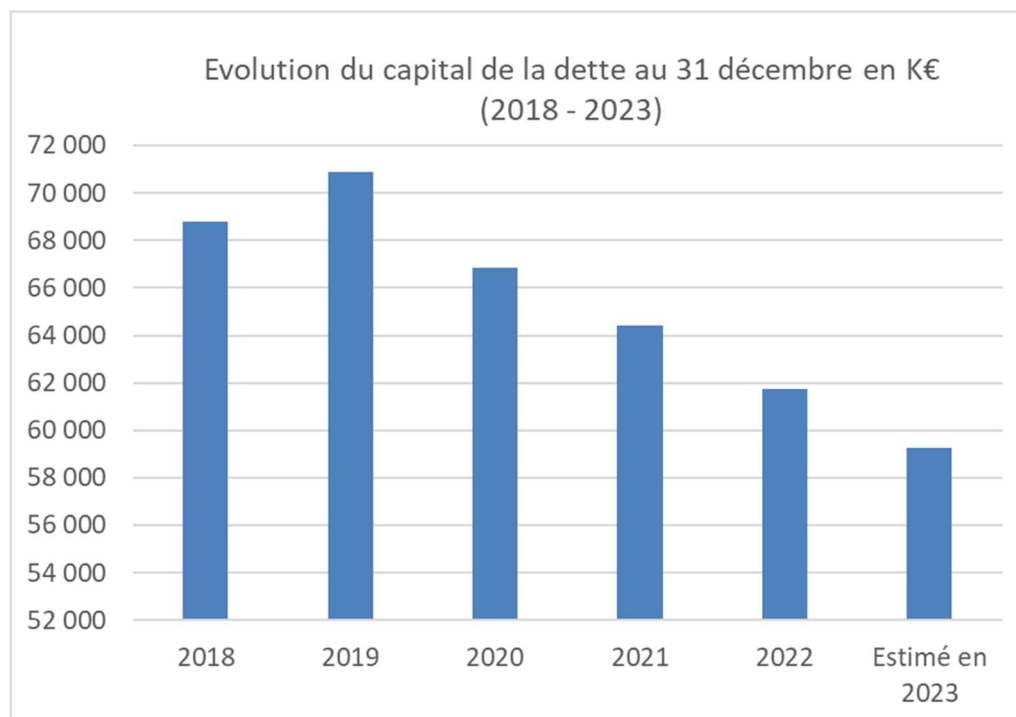
A. Charge de la Dette

		BP 2023	BP 2024	évolution	
				en valeur	en %
66	Charges financières	1 560 000	1 720 000	160 000	10,26%
16	Remboursement du capital de la dette	7 100 000	6 850 000	-250 000	-3,52%
Charge de la dette		8 660 000	8 570 000	-90 000	-1,04%

(Remboursement du capital de la dette, hors remboursement des cautions)

La charge de la dette estimée est prévue en 2024 en baisse de 90 K€, compte tenu du niveau d'endettement estimé au 31 décembre 2023.

B. Encours de la Dette



	2018	2019	2020	2021	2022	Estimé en 2023
Capital de la dette en K€	68 774	70 885	66 857	64 395	61 726	59 276

3. La section d'investissement

Les opérations réelles de la section d'investissement s'équilibrent en dépenses et en recettes à hauteur de 39,56 M€.

L'équilibre financier est le suivant :

Dépenses	2023	2024
Remboursement du capital de la dette et autres dépenses financières (cautions)	7 120 000	6 870 000
Dépenses d'équipement	22 959 815	32 644 025
<i>Dont immobilisations incorporelles</i>	878 960	1 144 780
<i>Dont travaux et projets structurants</i>	19 588 205	26 807 045
<i>Dont ZAC de l'Hôpital</i>	900 000	900 000
<i>Dont ZAC du Parc à Ballons</i>	155 800	0
<i>Dont avance Lotissement Secteur Dorey</i>	91 000	12 000
<i>Dont subventions d'équipement</i>	316 850	381 800
<i>Dont participation au SIFOU pour nouvelle fourrière</i>	350 000	350 000
<i>Dont acquisitions immobilières</i>	529 000	405 000
<i>Dont autres immobilisations financières (consignations)</i>	150 000	150 000
<i>Dont titre de participations</i>	0	2 493 400
Autres dépenses d'investissement	50 000	50 000
Total des dépenses d'investissement	30 129 815	39 564 025

Recettes	2023	2024
Autofinancement (épargne brute)	9 323 593	10 338 424
Ressources propres d'investissement	5 162 030	4 570 768
<i>Dont FCTVA + Taxe d'aménagement</i>	2 103 770	2 180 000
<i>Dont subventions d'investissement</i>	2 888 260	2 220 768
<i>Dont cessions immobilières</i>	0	0
<i>Dont cautions</i>	20 000	20 000
<i>Dont autres immobilisations financières (consignations)</i>	150 000	150 000
Emprunts nouveaux	15 644 192	24 654 833
Total des recettes d'investissement	30 129 815	39 564 025

A. Les dépenses d'équipement

En 2024, le programme d'investissement est proposé pour un montant de 32,6 M€.

Son objectif, dans la continuité des budgets précédents, est de rendre la ville plus attractive et d'offrir un niveau de services toujours plus important aux Belfortains.

Parmi les investissements programmés en 2024, une enveloppe de 11,6 M€ est proposée pour les travaux d'amélioration, d'entretien, de maintenance et les équipements en moyens matériels.

Quatre axes ont été déterminés :

- Le « **Vivre ensemble** » afin de conforter le tissu social fortement impacté par la crise sanitaire, développer la solidarité et les relations intergénérationnelles dans une ville sûre et bienveillante. Des crédits sont ainsi prévus à hauteur de **2,9 M€**.
- 0,7 M€ seront consacrés à l'accompagnement quotidien de l'enfance et de la jeunesse au travers des diverses structures qui sont disponibles pour les familles (crèches, maternelles, écoles élémentaires, BIJ, antennes jeunesse...).

- 0,5 M€ seront consacrés au renforcement des politiques de solidarité, principalement en poursuivant les travaux d'accessibilité des bâtiments communaux aux personnes handicapées, en améliorant les conditions d'accueil dans les structures favorisant le lien social comme les maisons de quartier.
- 1,3 M€ sont prévus pour améliorer la qualité de vie des Belfortains sur le plan de la sécurité mais également en agissant sur la citoyenneté et la propreté de l'espace public.
- 0,3 M€ seront consacrés aux actions en faveur du bien-être animal.
- **1,3 M€** seront consacrés à renforcer « **l'attractivité et la promotion** » de la Ville de Belfort.
 - 0,8 M€ seront consacrés à la politique culturelle et sportive vecteurs de rayonnement et d'épanouissement pour les habitants en poursuivant l'amélioration de la qualité d'accueil dans les différents équipements municipaux ou mis à disposition des associations.
 - Le patrimoine naturel et historique de la Ville fera l'objet de travaux d'entretien pour un montant de 0,5 M€.
 - Renforcer l'attractivité de la ville, c'est aussi agir sur l'animation de la ville, son activité commerciale et le tourisme. Une enveloppe de 18 K€ y sera consacrée.
- Le programme d'investissement veut anticiper les enjeux d'avenir afin de « **construire la ville de demain** » notamment sur les enjeux environnementaux. Ainsi ce seront **5,2 M€** qui y seront consacrés.
 - Faire de Belfort une ville éco responsable avec 1,8 M€ d'investissement inscrit en 2024, en agissant sur, un entretien et un embellissement raisonné des espaces publics, la préservation de l'environnement et la réduction de l'impact environnemental de la ville, mais aussi sur la mobilité en ville à travers notamment les déplacements en mode doux.
 - Urbanismes et habitat pour une ville repensée : 3 M€.
- Développer un programme ambitieux au service de la Ville, c'est aussi doter les services municipaux de **moyens adaptés à l'exercice de leurs missions**. Ce seront **2,2 M€** qui y seront consacrés en 2024.

Investir sur l'avenir, c'est également porter des projets structurants qui vont façonner la ville en réponse aux nouvelles attentes et aux nouveaux besoins des habitants. Un budget de **21 M€** y sera consacré en 2024. Parmi ces projets, sont prévus :

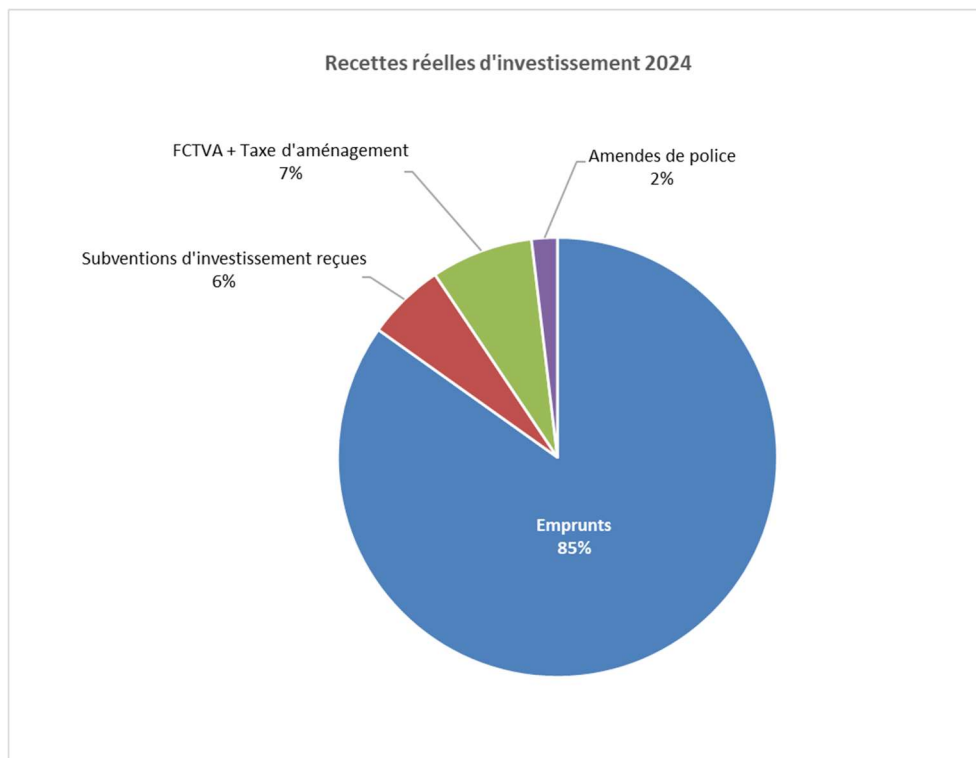
- La poursuite du programme d'aménagement du quartier de l'ancien hôpital (900 K€).
- L'aménagement du Secteur Dorey dans le cadre du Programme de Renouvellement Urbain des Résidences (399 K€).
- Participation en capital à SEMAVILLE (2,5 M€).
- Le réaménagement de la place de la République (3,6 M€).
- Les études pour la rénovation de la place de Franche-Comté (1,2 M€).
- Remplacement éclairage public (1,15 M€)
- Rénovation de la maternelle Rucklin (2,1 M€).
- Mise aux normes incendie de la maternelle Chateaudun (220 K€).
- Les travaux d'extension du musée d'art moderne - Donation Maurice Jardot (4,5 M€).

- La rénovation du marché Fréry : façade et ornementation (600 K€).
- La rénovation du marché des Vosges (2 M€).
- La rénovation du Gymnase Pierre de Coubertin (470 K€).
- Les études pour la rénovation du gymnase Parrot (150 K€).
- Skate Park (300 K€).
- Annexe de l'Hôtel de Ville (600 K€).
- Nouvel équipement des Glacis (150 K€).
- Démolition et reconstruction de la base de Vie Saussoy (200 K€).

B. Les recettes réelles d'investissement

Les recettes réelles d'investissement 2023 s'élèvent à 29,2 M€ dont 4,6 M€ de ressources propres d'investissement, et 24,7 M€ d'emprunt d'équilibre.

Recettes	2023	2024
FCTVA	1 973 770	2 050 000
Taxe d'aménagement	130 000	130 000
Amendes de police	380 000	550 000
Subventions d'investissement reçues	2 508 260	1 670 768
Produits des cessions	0	0
Autres dont cautions	20 000	20 000
Autres immobilisations financières	150 000	150 000
Emprunts	15 644 192	24 654 833
Total des recettes réelles d'investissement	20 806 222	29 225 601



Les principaux projets subventionnés sont :

- L'aménagement du secteur Dorey : ANRU (107 K€).
- L'aménagement de la place de la République : Région (417 K€).
- L'extension du musée Donation Jardot : DRAC (180 K€).
- La rénovation de la maternelle Rucklin : ANRU (417 K€).
- La rénovation du marché Fréry : DRAC (130 K€) et Région (87 K€).

LE BUDGET ANNEXE DU CFA MUNICIPAL

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le financement de l'apprentissage est assuré par les branches professionnelles OPCO (Opérateur de Compétences de branches) basé sur un coût « contrat à l'apprenti ». Auparavant, le Conseil Régional en assurait principalement le financement (complété par la taxe d'apprentissage et des apports des branches).

Ces changements du mode de financement du CFA ont profondément affecté les recettes de ce budget.

En l'état actuel, aucune participation de la Ville n'est nécessaire en 2024.

1. La section de fonctionnement

	BP 2023	BP 2024	Evolution	
			en valeur	en %
013 Attenuations de charges	0,00	0,00	0,00	
70 Produits des services, du domaine et des ventes diverses	20 850,00	30 850,00	10 000,00	47,96%
73 Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	
74 Dotations, subventions et participations	3 778 795,00	3 562 500,00	-216 295,00	-5,72%
75 Autres produits de gestion courante	23 005,00	28 005,00	5 000,00	21,73%
Recettes de gestion courante	3 822 650,00	3 621 355,00	-201 295,00	-5,27%
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00	
77 Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	
Recettes réelles de fonctionnement	3 822 650,00	3 621 355,00	-201 295,00	-5,27%
042 Opérations d'ordres	48 000,00	57 000,00	9 000,00	19%
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	
Recettes de fonctionnement	3 870 650,00	3 678 355,00	-192 295,00	-4,97%

	BP 2023	BP 2024	Evolution	
			en valeur	en %
011 Charges à caractère général	719 400,00	606 400,00	-113 000,00	-15,71%
012 Charges de personnel	2 140 000,00	2 205 700,00	65 700,00	3,07%
65 Autres charges de gestion courante	46 092,00	39 677,00	-6 415,00	-13,92%
Dépenses de gestion courante	2 905 492,00	2 851 777,00	-53 715,00	-1,85%
66 Charges financières	11 500,00	10 000,00	-1 500,00	-13,04%
67 Charges exceptionnelles	30 000,00	20 000,00	-10 000,00	-33,33%
022 Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	
Dépenses réelles de fonctionnement	2 946 992,00	2 881 777,00	-65 215,00	-2,21%
023 Virement à la section d'invt	761 658,00	589 578,00	-172 080,00	-22,59%
042 Opérations d'ordres	162 000,00	207 000,00	45 000,00	27,78%
Dépenses de fonctionnement	3 870 650,00	3 678 355,00	-192 295,00	-4,97%

Les dépenses réelles de fonctionnement sont estimées à 2,8 M€ en diminution de – 65 K€ par rapport à 2023. Cette variation concerne :

- Les charges à caractère général diminuent de - 113 K€ :
 - Dépenses d'énergie : - 88 K€ (dont – 55 K€ sur l'électricité et – 34 K€ sur le chauffage urbain)
 - Fournitures pour ateliers pédagogiques : + 10 K€.
 - Frais d'hébergement et de transport dans le cadre des projets pédagogiques : - 25 K€

- Les dépenses de personnel augmentent de + 66 K€ qui s'explique notamment par la création de postes et les mesures nationales attendues.
- La participation au SMGPAP diminue de - 8 K€.
- Les aides au permis versées aux apprentis de moins de 18 ans restent stable et s'élèvent à 30 K€. La liste des bénéficiaires sera jointe au compte administratif 2024.

Les recettes relatives au financement des contrats d'apprentissage par les branches professionnelles OPCO, sont estimées à 3,4 M€ et baissent de – 200 K€ par rapport à 2023.

Face à l'incertitude sur la tendance de l'évolution des niveaux de prise en charges par les OPCO, une hypothèse prudente du niveau de ces recettes a donc été retenue.

2. La section d'investissement

	BP 2023	BP 2024	Evolution	
			en valeur	en %
20 Immobilisations incorporelles	4 000,00	56 000,00	52 000,00	1300,00%
21 Immobilisations corporelles	247 881,00	393 220,00	145 339,00	58,63%
23 Immobilisations en cours	665 687,00	348 968,00	-316 719,00	-47,58%
Dépenses d'équipement	917 568,00	798 188,00	-119 380,00	-13,01%
1068 Excédent capitalisé	0,00	0,00	0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées	72 000,00	74 000,00	2 000,00	2,78%
Dépenses financières	72 000,00	74 000,00	2 000,00	2,78%
			0,00	
Dépenses réelles d'investissement	989 568,00	872 188,00	-117 380,00	-11,86%
040 Opérations d'ordres et de transferts entre sections	48 000,00	80 000,00	32 000,00	67%
041 Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	
001 Solde d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00	
Dépenses d'investissement	1 037 568,00	952 188,00	-85 380,00	-8,23%

	BP 2023	BP 2024	Evolution	
			en valeur	en %
13 Subventions d'investissement reçues	96 440,00	83 610,00	-12 830,00	-13,30%
Recettes d'équipement	96 440,00	83 610,00	-12 830,00	-13,30%
10 Dotations fonds divers et réserves	17 470,00	72 000,00	54 530,00	312,14%
1068 Excédent capitalisé	0,00	0,00	0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	
Recettes financières	17 470,00	72 000,00	54 530,00	312,14%
			0,00	
Recettes réelles d'investissement	113 910,00	155 610,00	41 700,00	36,61%
021 virement de la section de fonctionnement	761 658,00	589 578,00	-172 080,00	-22,59%
040 opérations d'ordres et de transferts entre sections	162 000,00	207 000,00	45 000,00	27,78%
041 opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	
001 Solde d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00	
Recettes d'investissement	1 037 568,00	952 188,00	-85 380,00	-8,23%

Le programme d'investissement prévisionnel 2024 est de 798 K€. Il se décompose de la manière suivante :

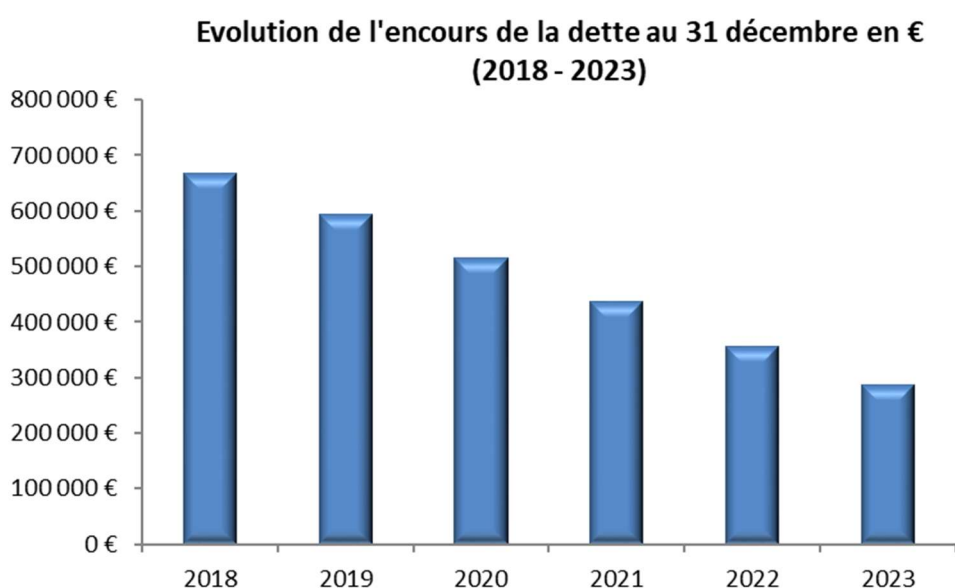
- Début des travaux de réhabilitation des bâtiments : 60 K€
- Divers travaux de bâtiments : 485 K€
- Achat de matériel et équipements : 164 K€
- Achats de matériels informatiques et logiciels : 30 K€.

Le remboursement du capital de la dette est de 74 K€. Le niveau de recettes dégagées par le budget annexe permet d'envisager une réhabilitation des bâtiments qui doit s'orienter vers :

- La mise en conformité des bâtiments (accessibilité et énergétique).
- L'adaptation de l'accueil à la dimension des publics reçus.
- La transformation des équipements pédagogiques et des lieux attenants en lien avec l'évolution de l'activité du CFA.

Il s'agit d'un projet d'envergure qui sera mené sur les exercices 2023 à 2026 pour un cout global des travaux et équipement évalué à plus de 6 M€.

3. Dette et charges financières



L'encours de la dette est estimé autour de 288 K€ au 31/12/2023, en diminution par rapport à l'année précédente.

Charges de la dette

	BP 2023	BP 2024	Evolution	
			en valeur	en %
Charges financières	11 500	10 000	-1 500	-13,04%
Remboursement du capital de la dette	72 000	74 000	2 000	2,78%
Charge de la dette	83 500	84 000	500	0,60%

LE BUDGET DU LOTISSEMENT SECTEUR DOREY

L'aménagement du secteur Dorey dans le cadre du programme de renouvellement urbain du quartier des Résidences intègre la volonté municipale de transformer, moderniser et embellir Belfort pour préparer l'avenir avec l'ensemble de ses quartiers.

La Ville de Belfort a confié à la SODEB un mandat d'aménagement pour le secteur Dorey afin d'y réaliser d'importants travaux. L'aménageur doit en effet viabiliser deux lotissements, réaliser les voiries et les espaces publics.

Par délibération n°20-119, en date du 16 octobre 2020, le Conseil municipal a décidé la création d'un budget retraçant l'ensemble de ces opérations.

Un premier budget a été voté le 17 décembre 2020 avec pour principales dépenses, les acquisitions foncières.

Les dépenses inscrites au budget primitif 2024 s'élèvent à 12 K€, pour la poursuite des travaux de viabilisation des parcelles.

La tenue d'une comptabilité de stocks est obligatoire pour le suivi des lotissements. Les terrains aménagés ne sont pas retracés dans des comptes d'immobilisations, car l'objectif d'une opération de lotissement n'est justement pas d'immobiliser des terrains, mais au contraire de les vendre. Dès lors la valeur de ces terrains est décrite dans des comptes de stocks.

Il est prévu de vendre les parcelles à un prix réduit pour faciliter la dynamique de renouvellement urbain dans ce quartier. Le déficit prévisionnel de l'opération sera atténué par une subvention de l'ANRU, dont le montant ne sera connu qu'au terme de l'ensemble de l'opération d'aménagement.

	BP 2023	BP 2024	Evolution	
			en valeur	en %
013 Attenuations de charges	0,00	0,00	0,00	
70 Produits des services, du domaine et des ventes diverses	0,00	0,00	0,00	
73 Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	
74 Dotations, subventions et participations	70 000,00	0,00	-70 000,00	-100,00%
75 Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	
Recettes de gestion courante	70 000,00	0,00	-70 000,00	-100,00%
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00	
77 Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	
Recettes réelles de fonctionnement	70 000,00	0,00	-70 000,00	-100,00%
042 Opérations d'ordres	1 130 753,00	1 072 000,00	-58 753,00	-5,20%
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	
Recettes de fonctionnement	1 200 753,00	1 072 000,00	-128 753,00	-10,72%

	BP 2023	BP 2024	Evolution	
			en valeur	en %
011 Charges à caractère général	161 000,00	12 000,00	-149 000,00	-92,55%
012 Charges de personnel	0,00	0,00	0,00	
65 Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	
Dépenses de gestion courante	161 000,00	12 000,00	-149 000,00	-92,55%
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00	
67 Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	
022 Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	
Dépenses réelles de fonctionnement	161 000,00	12 000,00	-149 000,00	-92,55%
023 Virement à la section d'invt	0,00	0,00	0,00	
042 Opérations d'ordres	1 039 753,00	1 060 000,00	20 247,00	1,95%
Dépenses de fonctionnement	1 200 753,00	1 072 000,00	-128 753,00	-10,72%

	BP 2023	BP 2024	Evolution	
			en valeur	en %
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	
1068 Excédent capitalisé	0,00	0,00	0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	
			0,00	
Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	
040 Opérations d'ordres et de transferts entre sections	1 130 753,00	1 072 000,00	-58 753,00	-5,20%
041 Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	
Report issu du Compte Administratif 2019	0,00	0,00	0,00	
001 Solde d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses d'investissement	1 130 753,00	1 072 000,00	-58 753,00	-5,20%

	BP 2023	BP 2024	Evolution	
			en valeur	en %
13 Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	
10 Dotations fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	
1068 Excédent capitalisé	0,00	0,00	0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées	91 000,00	12 000,00	-79 000,00	-86,81%
Total des recettes financières	91 000,00	12 000,00	-79 000,00	-86,81%
			0,00	
Total des recettes réelles d'investissement	91 000,00	12 000,00	-79 000,00	-86,81%
021 virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	
040 opérations d'ordres et de transferts entre sections	1 039 753,00	1 060 000,00	20 247,00	1,95%
041 opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	
Report issu du Compte Administratif 2019	0,00	0,00	0,00	
001 Solde d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes d'investissement	1 130 753,00	1 072 000,00	-58 753,00	-5,20%